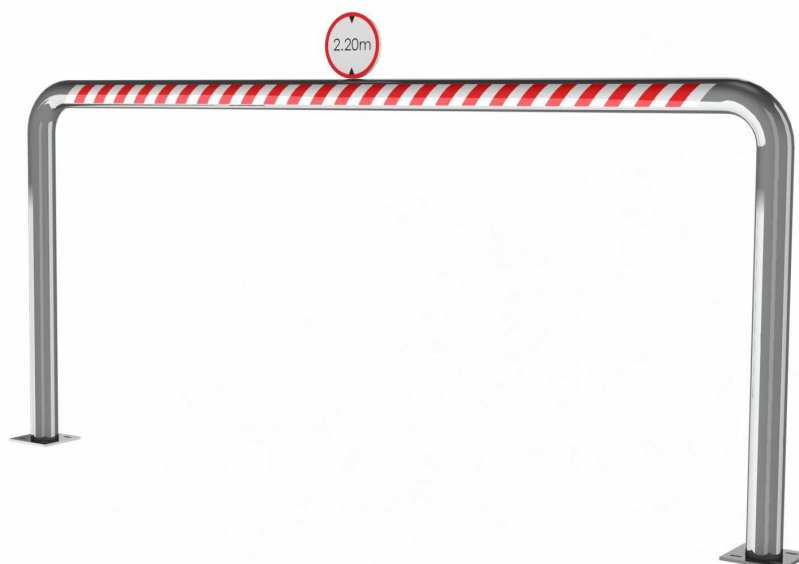




POUTRE FIXE MPS 650



(photo non contractuelle)

La poutre fixe **MPS 650** destinée à interdire l'accès du parking à tout véhicule dont la hauteur est supérieure à 2,20 m.

Cette poutre est prévue pour un passage de 4 à 12 m.

Poutre réalisée en tube diamètre 219 mm. ép 6,5mm avec coude 90° pour la liaison poteaux.

Platines de fixation sur massifs en ép. 20mm.

Bande réfléchissantes sur chacune des faces, panneau de signalisation de hauteur.

Protection anti-corrosion par 2 couches de peinture polyuréthane à une teinte RAL restant à définir.

MBPS se réserve le droit de modifier ses produits en fonction des évolutions techniques.

Concepteur, fabricant et installateur de systèmes de contrôle d'accès

9 Rue des Darses – 94290 VILLENEUVE LE ROI

Téléphone : + (33) 1 49 61 00 73 - Télécopie : + (33) 1 49 61 02 13

SARL au capital de 15 250 € R.C.S. CRETEIL 442 482 865 Code NAF 7112 B